

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Structure commerciale spécialisée dans le domaine de la grande distribution

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Jean Rodolphe REGOURD, responsable Développement Immobilier

RCS / SIRET 

3	4	3	2	6	2	6	2	2	1	2	6	8	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société en nom collectif

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. alinea a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'une aire de stationnement de 149 places.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'emprise de l'assiette foncière considérée, d'une surface globale de 1,93 ha repose actuellement sur une terrain vierge (friche agricole). Le terrain, de forme rectangulaire, longe la route départementale n°922 au Sud. Le site est par ailleurs bordé par la RD120(Ouest), un chemin rural (Nord) et une mosaïque de terrains agricole (prairies/bosquets) à l'Est.

Il y aura 3 accès au site, une entrée à partir du rond-point de la RD n°922 et deux sur la RD n°120.

Le projet en tant que tel sera réalisé sur une emprise foncière de 10414 m<sup>2</sup>. Cet aménagement consiste à :

- réaliser un magasin alimentaire de 1390 m<sup>2</sup> de surface de vente,
- réaliser une cellule commerciale de 100 m<sup>2</sup> de surface de vente,
- réaliser un parc à caddies,
- réaliser une zone de stationnement et de circulation de 5 352,75 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir 149 places de stationnement,
- réaliser une zone d'espaces verts de 5 684 m<sup>2</sup> accompagnée de 54 arbres de hautes tiges.

La surface de plancher totale est estimée à 2 455 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de créer un magasin de grande distribution de l'enseigne LIDL associé à une cellule commerciale au Nord-Ouest de la commune de Romorantin-Lanthenay.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- édifier le magasin alimentaire puis la cellule commerciale,
- réaliser le raccordement des réseaux,
- aménager le parc à caddies, les voies de circulation et l'aire de stationnement,
- aménager les espaces verts dans lequel s'insère l'ouvrage de gestion des eaux pluviales.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'établissement proposera des produits de grande distribution.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la nomenclature eau relative à la gestion des eaux pluviales (rubrique 25.1.5.0 de l'art R214-1 du code de l'environnement). Un dossier spécifique sera réalisé à ce titre.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale de l'assiette foncière	19 298 m <sup>2</sup>
Emprise au sol globale des constructions (magasin et cellule commerciale)	2 631 m <sup>2</sup>
Surface de plancher totale	2 455 m <sup>2</sup>
Surface des espaces libres dont :	11 917,50 m <sup>2</sup>
- Emprise des espaces verts	5 684 m <sup>2</sup>
- Emprise des zones de stationnement et de circulation	5 352,75 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route départementale n°922  
41200 - ROMORANTIN-LANTHENAY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 7 2' 4 1" 05 Lat. 4 7° 3 7' 4 7" 53

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val-de-Loire
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val-de-Loire
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val-de-Loire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val-de-Loire
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui d'après le Conseil Général du Loir-et-Cher. La D922a bordant le Sud de l'emprise foncière du projet est inscrite dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Loir-et-Cher en cours d'élaboration (Conseil départemental 41).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val-de-Loire et la DRAC Centre Val-de-Loire
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non en l'absence de données communiquées par la DREAL Centre Val-de-Loire. Une probabilité de présence de zones humides "Forte" à "Assez forte" est évoquée par la carte des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine (INRA Orléans, AgroCampus Ouest).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels. - P.P.R.I. de la Sauldre approuvé le 02/10/2015 (le site est localisé hors des zonages réglementaires).  La commune n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assiette foncière du projet n'est pas recensé comme un site BASIAS ou BASOL (source : Georisques). Le premier site BASIAS est localisé à 450 m au Nord-Ouest des terrains : Vallon Entreprise (horticulteur)- identifiant : CEN4103785.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Romorantin-Lanthenay est concernée par la Zone de Répartition des Eaux de la Nappe du Cénomaniens (systèmes aquifères) d'après la DREAL Centre-Val de Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'ARS Centre-Val de Loire. Les captage AEP de la commune sont localisés au droit de la Sauldre et de trois forages : forage au Cénomaniens des Lices, forages Alain Fournier et St Exupéry. Ils sont localisés à plus de 3,2 km au Sud-Est.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est recensé à moins de 2 km du projet d'après la DREAL Centre-Val de Loire.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette foncière est localisé dans le site Natura 2000 de la Sologne (ZSC FR2402001) désigné par arrêté le 26/10/2009. Il relève de la directive Habitats-Faune-Flore (92/43/CEE).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est recensé à moins de 2 km du projet d'après la DREAL Centre-Val de Loire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestique et nécessaire à l'activité (grande surface).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres seront excavées au droit du futur ouvrage de régulation des eaux pluviales. Elles seront exportées conformément à la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le SRCE Centre-Val de Loire, le terrain d'assiette foncière ne constitue pas un réservoir de biodiversité et ne s'inscrit pas dans une zone de corridor diffus ou de corridor écologique potentiel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se présente comme un terrain en friche récemment abandonné ne constituant pas un intérêt communautaire. Il ne présente pas de milieux dits humides ou boisés propices à la présence d'espèces protégées recensées dans la ZSC de la Sologne.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques linéaires de vignes sont présentes au droit du site.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est inclus : - une zone d'aléa moyen (quasi-totalité de l'assiette foncière) à faible pour le retrait-gonflement d'argile - sensibilité très faible au risque de remontée de nappe
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est généré quotidiennement par les allées et venues du personnel, des clients et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures d'entretien et de maintenance.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les bruits générés sont issus des systèmes de ventilation des locaux et du trafic de VL et PL. Le site est impacté par des nuisances sonores provenant de la circulation voisine. La RD922a est classée comme infrastructure générant des nuisances sonores dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Loir-et-Cher en cours d'élaboration (Conseil départemental 41).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est susceptible d'engendrer des odeurs lors de l'activité de boulangerie (cuisson du pain).</p> <p>Pas de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking et les façades seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p> <p>Le site est concerné, dans une faible mesure, par les émissions lumineuses provenant des entreprises environnantes et de l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de chauffage du futur bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées.</p> <p>Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux pluviales et les eaux usées seront rejetées dans le réseau EP et EU longeant le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site de LIDL produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-déchets liés à l'activité de bureau : papier, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimantes...);</li> <li>- déchets liés à l'activité de vente notamment, déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons</li> </ul> <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans une Zone de présomption de prescription archéologique d'après la DRAC Centre-Val de Loire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les vignes présentes sur le site semblent être abandonnées et le chemin rural présent au Nord sera conservé. A ce titre, le projet n'engendrera pas de modifications sur les activités humaines

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet de même nature n'est recensé, dans un rayon de moins de 5km du site (source DREAL pour les années 2016 - 2017).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures de réduction portent essentiellement sur les modalités de gestion des eaux pluviales du projet. Ces mesures feront l'objet d'un dossier réglementaire spécifique au titre de la Loi sur l'Eau codifiée. Ce dossier intégrera une étude d'évaluation des incidences sur le réseau NATURA 2000.

Les accès au réseau viaire existant se feront en concertation avec le gestionnaire de la voirie.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sorigny

le, 21 novembre 2017

Signature

